



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2024_0047

Budget principal 2024

Admissions en non-valeur de créances éteintes et de créances irrécouvrables

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-huit heures et quatre minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le onze juin deux mille vingt-quatre à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. DUBARRY DE LA SALLE, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. GIRONDOT, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

Mme LE VAVASSEUR, a donné procuration à M. BISSON
M. FEGHALI, a donné procuration à Mme PRADET
Mme SCHWEITZER, a donné procuration à M. LIEVRE
M. TURINI, a donné procuration à M. BESANCON

Arrivés en cours de séance :

M. ANTONIO, 18h08, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme MESADIEU, 18h11, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
M. BESANCON, 18h15, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0044
Mme TILLY, 18h25, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049
Mme COSTE, 18h29, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0049

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 25 juin 2024

Objet : Budget principal 2024 - Admissions en non-valeur de créances éteintes et de créances irrécouvrables

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Boulogne-Billancourt a transmis un état de titres de recettes irrécouvrables, pour lesquelles le recouvrement apparaît impossible.

L'admission en non-valeur prononcée pour ce type de recettes irrécouvrables par le Conseil municipal n'éteint pas la dette du redevable. Le titre émis garde son caractère exécutoire.

En revanche, les créances éteintes issues d'un effacement de dette prononcé par la Commission de surendettement des Hauts-de-Seine, ou encore la liquidation d'une entreprise, s'imposent à la collectivité.

Le montant des créances irrécouvrables s'élève à 157,64 € et concerne un particulier pour des titres de recettes de 2015 et 2016 relatifs à des frais d'accueil en crèche (7,84 €) et des frais d'accueil périscolaire (149,80 €).

Aucune créance éteinte n'est proposée à ce stade de l'exercice.

Toutes les opérations visant à recouvrer les créances ont été diligentées par le Responsable du Service de Gestion Comptable de Boulogne-Billancourt dans les délais légaux et réglementaires. Les titres dont il demande l'admission en non-valeur sont irrécouvrables.

Les membres de la commission municipale « Modernisation de l'administration » ont examiné l'objet de la présente délibération le 5 juin 2024.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité,***

DECIDE d'admettre en non-valeur les titres irrécouvrables de la liste n°6670951011 pour un montant de 157,64 euros.

Il est précisé que les dépenses correspondantes sont imputées au budget 2024 de la Ville, sous fonction 01 « opérations non ventilables », sur le compte 6541 « créances admises en non-valeur ».



Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET
Date de signature : 21/06/2024
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Signé électroniquement par : Julie FOURNIER
Date de signature : 22/06/2024
Qualité : (L) 12^{ème} Maire Adjoint (Mme Julie FOURNIER)

Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 24/04/2024
092007 SGC BOULOGNE-BILLANCOURT
**- VILLE DE CHAVILLE - BUDGET PRINC
ANV**

Exercice 2024

Numéro de la liste 6670951011

Type de liste : Non valeur

13 pièces présentes pour un total d

157,64

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Imputation budgétaire de la pièce	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2015	T-1519	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	5,28	5,28	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-2195	7067-212-	300-INCONNU	5,28	5,28	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-1519	7067-211-	87-CRECHE_GARDERIE	6,06	6,06	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1123	7066-64-	87-CRECHE_GARDERIE	7,84	7,84	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-2688	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-1123	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-2964	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-145	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-629	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2016	T-859	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	10,56	10,56	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-1827	7067-212-	87-CRECHE_GARDERIE	11,22	11,22	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-1827	7067-211-	87-CRECHE_GARDERIE	18,18	18,18	Poursuite sans effet
Particulier	2015	T-1421	7067-211-	300-INCONNU	84,84	40,42	Poursuite sans effet

TOTAL**157,64**